



SOUS L'ÉGIDE DE LA FÉDÉRATION ROYALE MAROCAINE DES SPORTS AUTOMOBILES

**GRAND PRIX
DE TANGER**
7 - 8 JUIN 2014

**CIRCUIT DU
GRAND STADE
DE TANGER**



LEGENDS CARS



DRIFT



CLIO RS CUP



**FEDERATION ROYALE MAROCAINE
DES SPORTS AUTOMOBILES**

TANGER RACING CLUB

Club affilié à la Fédération Royale Marocaine Des Sports Automobiles

REGLEMENT DU

**5^{ème} GRAND PRIX
AUTOMOBILE DE TANGER
7 & 8 JUIN 2014**

VISA n° : 05/CV/14

COMITE D'HONNEUR

Monsieur Le Wali de la Région Tanger Tétouan

Monsieur Le Secrétaire Général de la Wilaya de Tanger

Monsieur Le Président de la Région de Tanger Tétouan

Messieurs Les Députés de la Wilaya de Tanger

Monsieur Le Président de la Commune Urbaine de Tanger

Monsieur Le Contrôleur Général, Préfet de la Sûreté de Tanger

Monsieur le Directeur Régional des Douanes de Tanger

**Monsieur Le Colonel, Commandant de la Gendarmerie Royale de
Tanger**

Monsieur Le Commandant Chef des Forces Auxiliaires de Tanger

Monsieur Le Colonel Chef de la Protection Civile de Tanger

**Monsieur le Médecin Délégué du Ministère de la Santé Publique de
Tanger**

Monsieur le Délégué du Ministère de la Jeunesse et Sports de Tanger

Monsieur le Délégué Régional du Ministère du Tourisme de Tanger

Messieurs les Sponsors

Monsieur le Président de la F.R.M.S.A

Messieurs les Présidents des Clubs affiliés à la F.R.M.S.A

Messieurs les membres du TANGER RACING CLUB

ORGANISATEURS

POSTE	NOM
PRESIDENT DU MEETING	Ahmed FADLI
DIRECTEUR DE L'ORGANISATION	Ahmed FADLI
RESPONSABLE DE L'ORGANISATION ET RELATION AVEC L'AUTORITE	Dahman EL MOZARIAHI Aziz EL ALAMI ALAOUI Abdellah
RESPONSABLES DE L'ORGANISATION TECHNIQUE	THAMAR JAWAD ZEKKARI YASSINE
RESPONSABLE DU PROTOCOLE	Ahmed FADLI
MISE EN PLACE ET TRACE DU CIRCUIT	ZEKKARI YASSINE ALAOUI Abdellah
CHARGES DES RELATIONS AVEC LES CONCURRENTS	Jawad THAMAR
RESPONSABLE DE L'INTENDANCE	Aziz EL ALAMI TARBI Abdellah EL AMINE Jamal
ENGAGEMENTS	Aziz EL ALAMI

REGLEMENT PARTICULIER

ARTICLE 1 : ORGANISATION	6
ARTICLE 2 : FORMULES DE L'EPREUVE	7
ARTICLE 3 : CONDITIONS D'ADMISSION DES VOITURES ET DES CONCURRENTS	7
ARTICLE 4 : DEROULEMENT DE L'EPREUVE, BRIEFING ET CHRONOMETRAGE	8
ARTICLE 5 : ENTREE AU PARC	8
ARTICLE 6 : ENGAGEMENTS	9
ARTICLE 7 : CONNAISSANCE ET RESPECT DES REGLEMENTS	9
ARTICLE 8 : ASSURANCE	9
ARTICLE 9 : PRIX ET COUPES	10
ARTICLE 10 : LISTE DES OFFICIELS FRMSA	11
ARTICLE 11 : ADDITIF DE LA COMMISSION SPORTIVE.....	12
ARTICLE 12:PROTOCOLE D'ACCUEIL.....	12
LISTE DES DRAPEAUX.....	13-14
PLAN DU CIRCUIT.....	15

REGLEMENT 5^{ème} Circuit Automobile DE TANGER

ORGANISE CONFORMEMENT AU REGLEMENT TRANSITOIRE

DU CHAMPIONNAT DU MAROC DES CIRCUITS 2014

ARTICLE 1 : ORGANISATION

Sous la Présidence d'honneur du wali de la région de Tanger Tétouan et sous l'égide de la Fédération Royale Marocaine des Sports Automobiles, Le Tanger Racing Club organise une épreuve nationale dénommée **5^{ème} GRAND PRIX DE TANGER**

Cette épreuve nationale se conforme aux règlements sportifs de la Fédération Internationale Automobile (F.I.A.), et de la Fédération Royale Marocaine des Sports Automobiles (F.R.M.S.A.).

Cette épreuve compte pour le championnat du Maroc des circuits 2014.

Le présent règlement a été approuvé par la commission sportive fédérale sous n° **05/CV/14** en date du **25/05/2014**

PROGRAMME DES EPREUVES

JOUR	DATE	HEURE DEBUT	HEURE FIN	EPREUVE
SAMEDI	07/06/2014	10h00	13H00	OUVERTURE DES ENGAGEMENTS
		14h00	15H0	ESSAIS LIBRES M 1 M 2 M 3
		15h00	15H30	ESSAIS LIBRES CLIO CUP
		15h30	16H00	ESSAIS LIBRES LEGENDS CAR
		16h00	16H30	SPECTACLE DRIFT
		16h30	16H50	ESSAIS LIBRES M 1 M 2 M 3
		16h50	17H10	ESSAIS LIBRES CLIO CUP
		17h10	17H30	ESSAIS LIBRES LEGENDS CAR
		DIMANCHE	08/06/2014	09H00
10H00	11H00			
11H00	11H30			CHRONO M1,
11H30	12H00			M2, M3
12H00	13H40			CHRONO CLIO CUP
13H45				CHRONO LEGENDS CAR
14H00				PAUSE REPAS
14H15				MISE EN PRE GRILLE M1
14H30				COURSE M1
14H45				MISE EN PRE GRILLE M2
15H00				COURSE M2
15H30				MISE EN PRE GRILLE M3
15H45				COURSE M3
16H00				

		16H15 16H30 17H15	SPECTACLE DRIFT MISE EN PRE GRILLE CLIO RS COURSE CLIO CUP MISE EN PRE GRILLE LEGENDS CAR COURSE LEGENDS CAR REMISE DES PRIX
--	--	--	---

ARTICLE 2 : FORMULE DE L'EPREUVE

Le Circuit du **5^{ème} GRAND PRIX DE TANGER** d'un développement de **2200 mètres**, homologué par la commission fédérale est organisé conformément aux prescriptions du code sportif international (C.S.I.), aux règlements de la F.R.M.S.A. aux règlements du championnat du Maroc et au règlement d'organisation des circuits automobiles au Maroc, auquel tous les concurrents s'engagent à se soumettre par le seul fait de leur inscription.

ARTICLE 3 : CONDITIONS D'ADMISSION DES VOITURES ET CONCURRENTS

➤ **VOITURES**

- L'épreuve est ouverte aux voitures de tourisme, grand tourisme et sport prototype telles qu'elles sont définies dans le règlement du championnat du Maroc Transitoire 1014 ci-joint et devront être conformes à l'annexe J du C.S.I.

➤ **CONCURRENTS**

Licences et permis de conduire

Tous les concurrents et conducteurs devront obligatoirement être en possession de licences valables, délivrées par la F.R.M.S.A.

Les conducteurs devront obligatoirement porter leur licence sur eux pendant toute la durée de l'épreuve.

Le permis de conduire du conducteur est à produire au moment de la vérification des licences.

Au cas où le concurrent ne serait pas à bord du véhicule engagé, toutes ses obligations et responsabilité incombent solidairement et par indivis au conducteur déclaré sur la feuille d'engagement.

ARTICLE 4 : DEROULEMENT DE L'EPREUVE, BRIEFING ET CHRONOMETRAGE

➤ L'épreuve se déroulera, conformément à l'article 7 du règlement Transitoire du championnat 2014 des circuits, en 1 manche de 12 tours pour chaque groupe. Tous les véhicules ayant pris le départ de la course figureront au classement, mais seuls pourront prétendre aux prix distribués par l'organisateur et les points du championnat les conducteurs ayant effectué, au minimum 75 % du nombre de tours prévus à la course.

➤ Dans le cas où le directeur de course juge que le nombre de voitures d'un groupe ou d'une classe devant prendre le départ d'une course est trop élevé, il sera procédé au choix des partants par ordre des meilleurs temps aux essais chronométrés conformément à l'article 7 du règlement du championnat du Maroc des circuits ci-joint.

➤ Si le nombre des disqualifiés permet la constitution d'un plateau, une course dite libre, hors championnat, tous groupes et classes confondus avec classement scratch, pourra être organisé conformément à l'article 7 du règlement du championnat du Maroc des circuits.

➤ **Briefing**

- **SAMEDI 07 JUIN 2014 à 12H00 avant Les Essais Libres**
- **DIMANCHE 08 JUIN 2014 - 8H50 avant Les Essais Libres**

- 13H50 avant Les Courses

Le directeur de course est tenu d'organiser un briefing pilotes, officiels et organisateurs.

➤ Le chronométrage officiel sera assuré par la FRMSA, au 1/1000 conformément à l'article 7 du règlement du championnat du Maroc des circuits. Les voitures de course devront donc être obligatoirement équipées de transpondeurs. Toutes les courses seront chronométrées pour tous les pilotes (temps total de la course).

ARTICLE 5 : ENTREE AU PARC

5 – 1 : ESSAIS LIBRES : Les concurrents devront se trouver au parc fermé le samedi à partir de 10 heures pour le contrôle technique et la pesée de leur voiture. Pour les essais libres ils devront impérativement se trouver au parc fermé le samedi **07 JUIN à 13 heures précises**. Aucune dérogation ne sera permise. Les concurrents au fur et à mesure des essais libres devront être devant leurs voitures au parc fermé à la disposition des commissaires techniques.

5 – 2 : ESSAIS CHRONOMETRES : Les concurrents devront se trouver au parc fermé une heure avant les essais chronos soit à 8 heures. Tout concurrent n'étant pas présent au parc aux heures indiquées ne pourra prétendre aux essais chronométrés et partira en dernière ligne, lors de la course. Un pointage des véhicules au parc sera effectué à 8 heures par le chef de parc et remis au directeur de course.

5 – 3 : COURSE : Les concurrents devront se trouver au parc fermé **le dimanche 8 juin à 13 heures précises** afin d'établir les séries devant participer à la course. Tout retard constaté en dehors des heures désignées ci dessus sera pénalisé de Deux Cent (200) dirhams.

Les voitures participantes devront être conformes au règlement du championnat du Maroc concernant leur groupe et classe. Toute infraction sera soumise au collège des commissaires Sportifs par l'intermédiaire du directeur de course.

5 – 4 : CARBURANT : Tous les carburants liquides pour moteur à explosion sont autorisés de même que les additifs permettant d'augmenter le nombre d'octane.

ARTICLE 6 : ENGAGEMENTS

Les engagements devront être adressés dès la parution du règlement de la manifestation dûment visé par la F.R.M.S.A au secrétariat du Club organisateur 3 jours avant la date prévue de la manifestation.

- Les pilotes ont obligation de s'engager dans le groupe correspondant à la cylindrée de leur voiture conformément à l'article 3 du présent règlement.
- Tout Pilote, pourra s'engager une deuxième fois conformément à l'article 8 du présent règlement, **EXCLUSIVEMENT EN COURSE LIBRE, HORS CHAMPIONNAT, ET CE DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES**

Les engagements seront reçus, conformément à l'article 8 du règlement du championnat du Maroc, dès la parution du présent règlement au secrétariat du Tanger Racing Club ou par E-mail aux adresses suivantes : info@tangerracingclub.com ou fadli@tangerracingclub.com

Les droits d'engagement sont fixés à la somme de 1 000,00 DHS par voiture engagée. Aucun pilote ne pourra s'engager le dimanche de la manifestation, sous peine de sanction fédérale envers le club organisateur ayant accepté l'engagement. Les clubs affiliés et les pilotes sont priés sportivement de veiller au respect des engagements. L'organisateur se réserve le droit sans obligation de justification de refuser un engagement.

Dans le cas d'intempéries ou de force majeure où le nombre des engagés serait insuffisant, les organisateurs se réservent le droit d'annuler ou reporter l'épreuve ou de réduire le nombre de manche en augmentant les tours d'une seule manche (article 60 C.S.I.). En cas d'arrêt d'une course avant terme pour une cause quelconque elle ne pourra être prise en compte que si 60 % du nombre de tours prévus est effectué par le premier concurrent.

ARTICLE 7 : CONNAISSANCE ET RESPECT DES REGLEMENTS

Toute personne participant à une compétition est censée connaître le C.S.I., les règlements de la F.R.M.S.A. et les règlements fédéraux d'organisation des circuits et du championnat du Maroc et doit s'y soumettre sans restriction aux conséquences qui pourraient en résulter.

ARTICLE 8 : ASSURANCE

Une assurance sera contractée par la FRMSA au profit des organisateurs en responsabilité civile au tiers, conformément à la réglementation des circuits. Une copie du contrat d'assurance devra être remise le samedi au directeur de cours, 1 heure au moins avant le départ des essais libres.

Les prix et coupes seront décernés suivant le nombre de partants en fonction du tableau suivant :

NOMBRE DE PARTANTS	PREMIER	DEUXIEME	TROISIEME
4	Coupe		
5	Coupe	Coupe	
6 ET PLUS	Coupe	Coupe	Coupe

ARTICLE 9 : PRIX ET COUPES

Les prix* et coupes seront décernés aux vainqueurs selon le tableau suivant :

	PREMIER	DEUXIEME	TROISIEME
GROUPE M CLASSE 1	coupe	coupe	coupe
GROUPE M CLASSE 2	coupe	coupe	coupe
GROUPE M CLASSE 3	coupe	coupe	coupe
CLIO CUP	coupe	coupe	coupe
LEGENDS CARS	coupe	coupe	coupe
DRIFT	coupe	coupe	coupe
COURSE LIBRE	coupe	coupe	coupe

Il est évident que pour prétendre aux prix et coupes ci dessus il faut se conformer aux articles 2 - 3 - 11 - 13 du règlement du championnat du Maroc ci-joint.

ARTICLE 10 : LISTE DES OFFICIELS F R M S A

POSTE	NOM
DIRECTEUR DE L'ORGANISATION	AHMED FADLI

DIRECTEUR DE COURSE DIRECTEUR DE COURSE ADJOINT	HOUCINE OUAHI
PEACE – CAR	JAWAD THAMAR
OBSERVATEUR FEDERAL	JALIL NEKMOUCHE
COMMISSAIRES SPORTIFS	ARAKI FOUAD ZAKARI JAMAL
CHRONOMETREURS	FRMSA
COMPTE TOUR	FRMSA
COMMISSAIRES TECHNIQUES - PRESIDENT DU COLLEGE	GILDAS AVRIL ETTOUBAJI ABDELOUAHED
MEMBRE	
RESPONSABLES DU PARC	FREDERIQUE DELANOYELLE NORDINE EL HARDA
RESPONSABLES DES COMMISSAIRES DE PISTE	YAHYA ZAKARI
COMMISSAIRES DE PISTE	NOMMES PAR FRMSA
SECRETAIRE MEETING	JAMILA BENABDELLAH YASMINA RACHAD
REPRESENTANT DES PILOTES	JAWAD THAMAR
MEDECIN RESPONSABLE DE LA SECURITÉ MEDICALE*	M. LE MEDECIN DELEGUE DU MINISTERE DE LA SANTE.

Pour toute autre précision se référer aux règlements fédéraux d'organisation des circuits, du championnat du Maroc et du C.S.I.

Les commissaires de virages et chefs de postes devront être pris sur la liste de la F.R.M.S.A conformément aux manifestations rentrant dans le cadre du championnat du Maroc des circuits. Ils seront pris en charge par l'organisateur et percevront une indemnité de déplacement de 200Dh par l'organisateur, à condition qu'ils ne résident pas dans la ville ou le circuit est organisé ou dans un rayon n'excédant pas 30 kilomètres.

ARTICLE 11 : ADDITIF DE LA COMMISSION SPORTIVE AU REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DU MAROC DES CIRCUITS AUTOMOBILES 2014

- Toutes les voitures devront concourir conformément à leurs cylindrées obligatoirement dans leur groupes et classe respectifs.
- Les Legends Cars ne peuvent concourir que dans leur groupe. Elles ne peuvent être mélangées avec d'autres groupes.

- Tout groupe et classe ne peut concourir dans le cadre du championnat si le nombre des voitures au départ est inférieur à 5.
- Aucun point ne sera attribué si le nombre de partant dans une catégorie est inférieur à 5.
- Dans le cas où un groupe ou classe M ne peut constituer une manche, les voitures courront respectivement dans le groupe ou la classe supérieure avec un classement séparé si leur nombre est supérieur ou égal à 5. Si leur nombre est inférieur à 5, le classement des voitures sera confondu avec celui du groupe ou de la classe supérieure où ils auront couru. Pour le groupe M classe 3, si le nombre au départ représente moins de 5 voitures, les concurrents ne pourront courir qu'en course libre si l'organisateur la prévoit.

ARTICLE 12 : PROTOCOLE D'ACCUEIL

Le personnel chargé de l'organisation, les membres du bureau fédéral, les officiels et les pilotes ne peuvent se mêler au protocole d'accueil des personnalités ni à la remise des prix au niveau du podium s'ils ne sont pas sollicités par le Président du TANGER RACING CLUB ou le responsable de l'organisation. Toute personne ne respectant pas les termes de cet article s'expose à des sanctions fédérales.

Le Président du TANGER RACING CLUB organisateur du **GRAND PRIX AUTOMOBILE de TANGER** s'engage à appliquer sans restriction les termes du présent règlement.

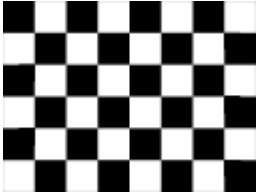
Tanger le 25 mai 2014

Signé / Le Président

Ahmed FADLI

DRAPEAUX DANS LE SPORT AUTOMOBILE

Drapeau à damier



- Fin de séance.
- À bord d'un véhicule, indique la fermeture de la piste (aux non-concurrents).

Drapeau jaune



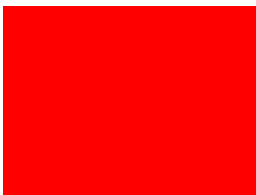
- Drapeau jaune fixe : danger et interdiction de dépasser
- Un drapeau agité = ralentir, danger et interdiction de dépasser.
- Deux drapeaux = ralentir et se préparer à s'arrêter si nécessaire, piste partiellement ou entièrement obstruée, présentés au poste précédant immédiatement le danger.

Drapeau vert



- Fin de la zone de danger signalée par le drapeau jaune
- Le sportif peut démarrer son évolution, la voie est libre

Drapeau rouge



- Interruption de la séance avant la fin du temps réglementaire.
- En essais, sport moteur: les concurrents doivent rejoindre la voie des stands.
- En course, sport moteur: les concurrents doivent s'arrêter sur la grille de départ, dans l'ordre, sans possibilité d'intervention sur le véhicule.

Drapeau bleu



- Agité : un véhicule ayant un tour d'avance est sur le point de vous dépasser.
- En sortie de stand, il signale une voiture en piste. Peut être agité pour indiquer un avertissement à laisser passer.

Drapeau à bandes jaune et rouge



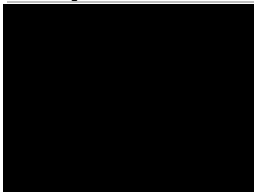
- Changement d'adhérence (souvent huile ou eau sur la piste).

Drapeau noir à rond orange



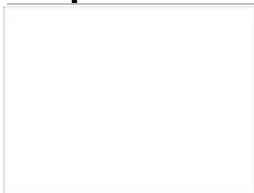
- Avec présentation du numéro d'une voiture, avertissement de problème mécanique dangereux sur le véhicule du pilote concerné, celui-ci doit rentrer à son stand.

Drapeau noir



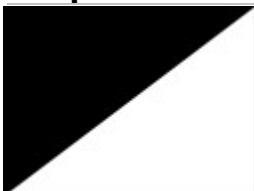
- Avec présentation du numéro d'une voiture, demande au pilote de rentrer immédiatement à son stand.
- Entraîne souvent la disqualification du pilote concerné.

Drapeau blanc



- présence sur la piste d'un véhicule lent ou d'un véhicule d'intervention.

Drapeau noir et blanc



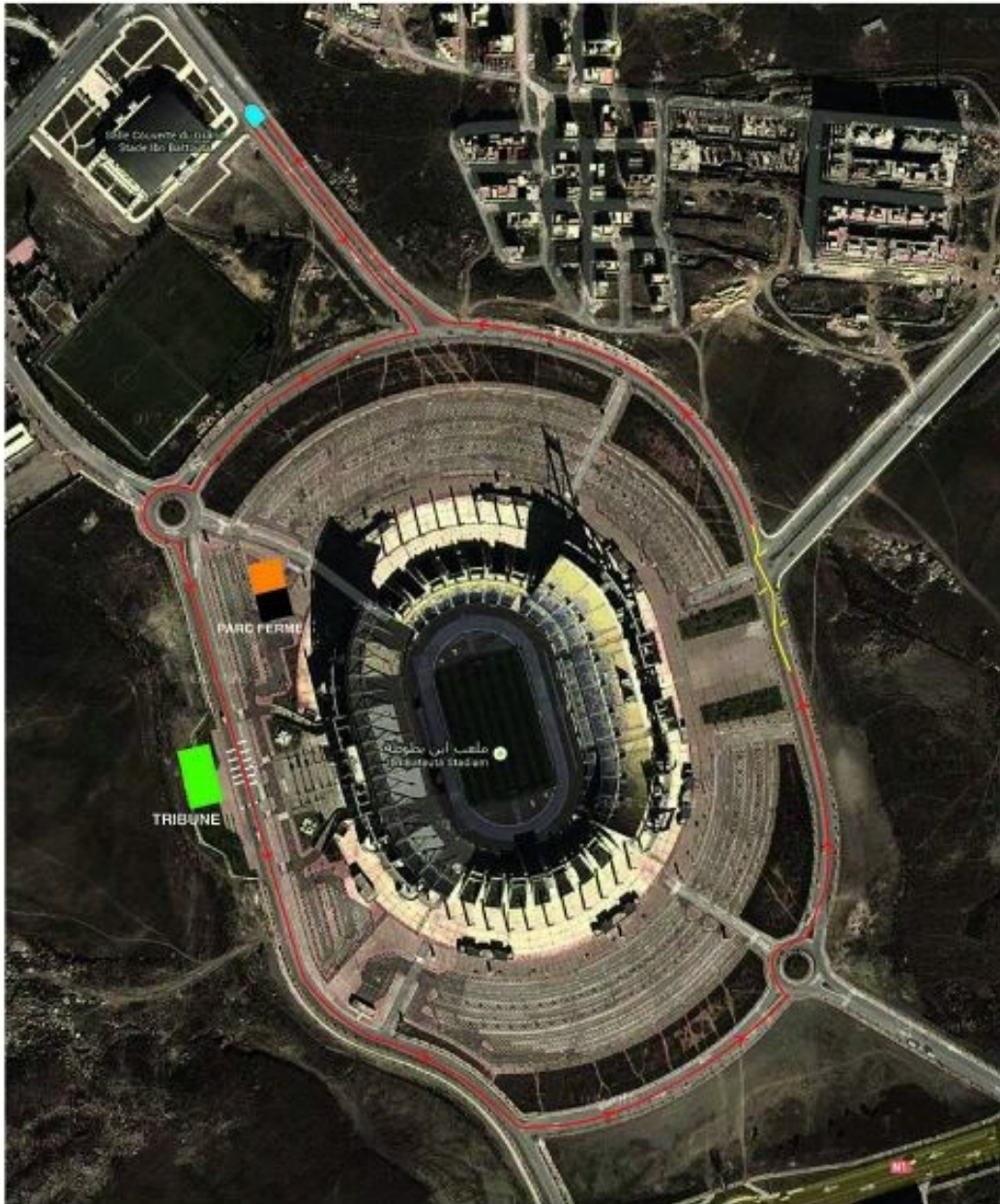
- Avec présentation du numéro d'une voiture, avertissement pour conduite antisportive. Si le pilote récidive, un drapeau noir sera présenté et la rentrée aux stands obligatoire.



TANGER RACING CLUB

Club affilié à la Fédération Royale Marocaine Des Sports Automobiles

PLAN DU CIRCUIT DE TANGER



- DISTANCE : 2200 METRES ←
- TRIBUNE ←
- PARC FERME ←
- LIGNE D/A ←
- CHICANE ←
- EPINGLE ←